

Lettre d'information des sites Natura 2000 n° FR2200369,
FR2200371, FR2200372, FR2200376 & FR2200377

N°2
Février 2026

Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval - Beauvais
Cuesta du Bray & Cavité de Larris - Millet à Saint-Martin-le-Noeud
Massif forestier du Haut-Bray de l'Oise
Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César



Le dispositif Natura 2000 vise à concilier préservation des milieux naturels et des espèces (rares et/ou menacées à l'échelle de l'Europe) et maintien des activités humaines sur le territoire.

Edito

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis anime 5 sites Natura 2000 sur son territoire.

Basée sur une démarche de concertation et de volontariat, Natura 2000 a pour vocation de préserver et améliorer l'état de conservation du patrimoine naturel sur le territoire.

La mise en place de ce bulletin d'information a pour vocation de tisser un lien d'échanges et d'appropriation entre les acteurs et les usagers du territoire de ces sites. Il permettra de répondre à un grand nombre de vos interrogations, de mettre en valeur les actions réalisées et de souligner votre engagement, au fil du temps.

Bonne lecture à tous !

SOMMAIRE

N°2 Février 2026

P 3. Le point RH

P 4. Les suivis scientifiques

P 5. La face sombre des éoliennes

P 8. L'heure du quizz !

P 11. Les sorties et animations grand public - 2026



LE POINT RH

N°2 Février 2026

L'équipe s'agrandit !

L'année 2025 a été riche en nouvelles du côté RH. En effet, cette année a été marquée par l'arrivée de deux nouvelles chargées de missions Natura 2000 au sein du service patrimoine naturel et biodiversité. Un stagiaire de M2 est également venu renforcer les rangs de l'équipe pour une durée de 6 mois dans le cadre de son stage de fin d'étude.



Les nouvelles animatrices

Diplômée d'école d'ingénieur en agronomie, **Aurélie** a pris poste en mars 2025 au sein du service afin de prendre le relais de l'ancienne chargée de mission partie quelques mois plus tôt vers de nouveaux horizons. Très au fait des enjeux du changement climatique sur les milieux naturels ainsi que les pratiques agro-

pastorales, elle a en charge la partie Ouest du territoire avec 3 sites en co-animation.



Déjà présente au sein des effectifs de la ville de Beauvais, **Camille** a quitté la direction des espaces publics pour rejoindre celle des espaces verts. Passionnée par les végétaux et leurs différentes vertus, elle aime transmettre et partager ses connaissances. En charge de la partie Est du territoire, elle est également chargée, en co-animation, d'animer 3 sites Natura 2000.

Le service Natura 2000 s'organise donc désormais avec 3 chargées de missions, toutes avec des qualités et domaines de prédilections différents.

LES SUIVIS SCIENTIFIQUES

N°2 Février 2026

Le Lucane cerf-volant

Cette année, un nouveau suivi scientifique a vu le jour sur le site Natura 2000 « Massif forestier de Hez-Froidmont et Mont César ». Cette étude concerne le suivi des populations de lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), espèce inscrite à l'annexe II de la directive « Habitat Faune Flore » et pour laquelle la France a l'obligation de fournir une évaluation régulière de l'état de ses populations.

Le lucane cerf-volant est le plus gros coléoptère d'Europe. C'est un insecte saproxylique dont la larve vit pendant 3 à 5 ans dans les vieilles souches d'arbres (chêne principalement) avant de se métamorphoser pour se reproduire. Ce coléoptère est indispensable à la forêt et joue un rôle crucial dans la décomposition de la matière organique et donc dans la régénération du sol.

C'est dans ce contexte que les suivis ont été mis en place et réalisés. Au total, 4 transects de 250m ont fait l'objet de 4 passages chacun entre le 17 juin et le 8 juillet 2025. Ces transects positionnés à des endroits susceptibles d'observer ces coléoptères ont été prospectés pendant 30min à chaque passage. Le début de la prospection commence 15min avant le coucher du soleil et se finit 15min après le coucher du soleil. L'objectif est alors d'inventorier les lucanes cerf-volants présents ainsi que les autres coléoptères observés. Des informations telles que leur sexe, leur comportement ainsi que la hauteur à laquelle ils sont observés sont également notées.

Les mâles, reconnaissables aisément grâce à leurs mandibules proéminentes et leur vol bruyant ont été les plus facilement observés lors des prospections.

Au total ce sont donc **19 mâles, 7 femelles ainsi que 5 individus de sexe indéterminé** qui ont été observés au cours de ces inventaires.



Le saviez-vous ?

L'étymologie du mot « coléoptère » signifie « dont les ailes sont recouvertes d'un fourreau » en lien avec la carapace qui les protège.

LA FACE SOMBRE DES ÉOLIENNES

Une énergie verte non sans danger pour la faune volante

N°2 Février 2026

A partir des années 2000, les scientifiques ont mis en évidence la dangerosité des éoliennes pour les chauves-souris. En effet certaines de ces espèces fragiles (maturité sexuelle tardive et un seul petit par an), sont directement menacées par le développement éolien lorsque ces impacts ne sont pas maîtrisés par des mesures efficaces.

Jusqu'à présent, seules les espèces dites « de haut-vol » (espèce se déplaçant et chassant au-dessus des arbres ou espèce migratrice), telles que les Noctules et les Pipistrelles, étaient massivement tuées par les aérogénérateurs industriels dont le bas de pales est compris entre 30 et 35 mètres du sol (Rodrigues et al. 2015). Ces espèces représentent environ 39% des espèces de France métropolitaine.

Des mesures techniques afin de limiter l'impact sur ces espèces, ont été mises en place.

Parmi celles-ci, l'arrêt nocturne des éoliennes appelé « bridage » lors des conditions favorables à l'activité des chauves-souris ont apporté localement une baisse significative de la mortalité. Aujourd'hui, ces mesures sont mises en place de façon partielle sur l'ensemble des parcs Français, dans des proportions méconnues.

« Malgré l'arrêt nocturne des éoliennes, les populations de plusieurs chauves-souris communes étudiées entre 2006 et 2019 montrent un déclin alarmant : -46% pour la Pipistrelle de Nathusius et -88% pour la Noctule commune (Kerbiou et al., 2015, Bas et al. 2020). On pourrait s'attendre à une extinction de la Noctule commune dans les années à venir, selon le même scénario que celui projeté chez une autre espèce américaine très sensible à l'éolien (Frick et al. 2017). »



Image libre de droit sur pixabay

Les espèces de chauves-souris du réseau Natura 2000, peu concernées ?

Jusqu'à présent, les espèces menacées visées par le dispositif Natura 2000 étaient relativement peu inquiétées ! Pourquoi ? En raison d'une stratégie de vol différente des autres espèces ! Avec une hauteur de vol moyenne comprise entre quelques dizaines de centimètres au-dessus du sol et 10 mètres, ces chauves-souris n'étaient pas directement concernées par un risque de collision ou de barotraumatisme[1] généré par les pâles d'éoliennes. Une affirmation vraie il n'y a encore pas si longtemps.



Depuis peu émerge sur le territoire, des éoliennes présentant une faible voire très faible « garde au sol » avec des rotors de plus en plus grands. Leurs pales tournent entre dix et trente mètres du sol, avec des vitesses de rotation en bout de pale dépassant les 280 km/h. Avec un effet barotraumatique des

pales en mouvement qui dépasse la longueur des pales (Voigt et al. 2018), il faut s'attendre à ce que même les chauves-souris qui volent au ras du sol lors de leurs déplacements nocturnes soient impactées.

C'est d'autant plus navrant que depuis trois décennies, les efforts déployés lors des divers Plans Nationaux d'Actions Chiroptères avaient enfin permis de voir remonter aussi bien au niveau national que régional les effectifs d'espèces comme le Grand murin, le Murin à oreilles échancrées ou les Rhinolophes largement épargnées jusqu'ici...

Les éoliennes sont donc à proscrire ?

La vocation de cet article n'est pas de donner une mauvaise image de cette source d'énergie alternative ou de l'interdire mais d'amener à une réflexion permettant de concilier les différents enjeux de nos territoires et permettre une coexistence de cette ressource économique avec la biodiversité. Aussi, la Société Française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) s'est penchée sur le sujet afin de proposer des recommandations et des outils d'aide à la décision pour les développeurs éoliens, les élus, les services de l'Etat et les parties prenantes :

1) Planter les éoliennes à plus de 200 mètres en bout de pâles des éléments boisés (haies, alignements d'arbres, bois, forêts, prairies bocagères...) qui servent de corridors de déplacement et de zones de chasse. Cette recommandation vise à limiter le risque de collision et l'effet de perte d'habitat par répulsion.

[1] Changement de la pression de l'air provoquant des traumatismes et des hémorragies internes fatales au niveau des poumons, tympans...

2) « Proscrire l'installation des modèles d'éoliennes dont la garde au sol est inférieure à 30 m ». Le minimum requis pour la garde au sol (distance entre le sol et le bout des pâles d'éolienne) par le groupe de travail éolien de la SFEPM est de 30 mètres. En deçà, la mortalité des chiroptères engendrée par les éoliennes est très élevée et est susceptible d'impacter l'ensemble des espèces.

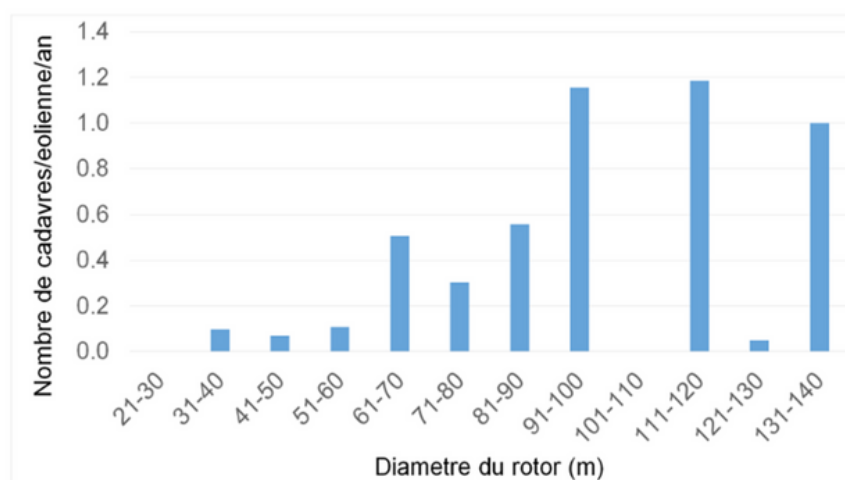


Figure 7 : Effet du diamètre du rotor sur le nombre de cadavres de chauves-souris par éolienne (données de novembre 2020 transmises par Tobias Dürr dans une communication personnelle). Dans les catégories 21-30, 101-110, et 121-140, il existe trop peu d'éoliennes suivies (<25 pour chaque catégorie) pour que les chiffres soient représentatifs de ces catégories. Dans les autres catégories, on a à chaque fois entre 77 et 1267 éoliennes suivies.

3) Proscrire l'installation des modèles d'éoliennes dont le diamètre du rotor est supérieur à 90 m. Une étude allemande (Dürr 2019) montre que pour les éoliennes à diamètre de rotor > 90 m, le nombre moyen de mortalités chute au-delà de 50 m de garde au sol, mais il reste supérieur au nombre moyen de mortalités pour les plus petits rotors. Si des éoliennes à diamètre de rotor > 90 m devaient tout de même être installées, il s'agit donc de proscrire celles dont la garde au sol est inférieure à 50 m. ».

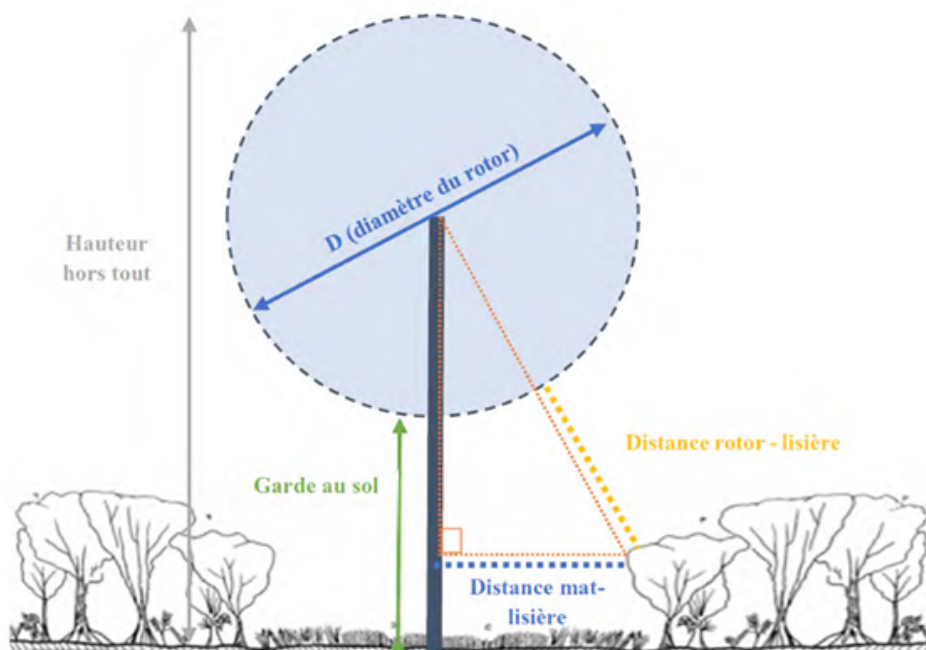


Figure 6 : Schéma des distances des éoliennes (mât et rotor) aux lisières les plus proches à prendre en compte en contexte boisé / bocager

L'ensemble de la note technique est disponible sur internet au lien suivant : [Note technique - Groupe de Travail Eolien - SFEPM - décembre 2020](#)

L'HEURE DU QUIZZ !

N°2 Février 2026

Que ces fleurs sont belles ! Qu'elles sentent bons ! Avec le printemps, nos jardins se parent d'une multitude de tâches colorées qui font notre bonheur...

Est-ce là la finalité d'une vie de fleur ? Que nenni !

Derrière les couleurs chatoyantes et le parfum envoutant, se cache une stratégie digne des millénaires d'années d'évolution et malgré tout assez récente : attirer les pollinisateurs afin de se reproduire et propager sa descendance...

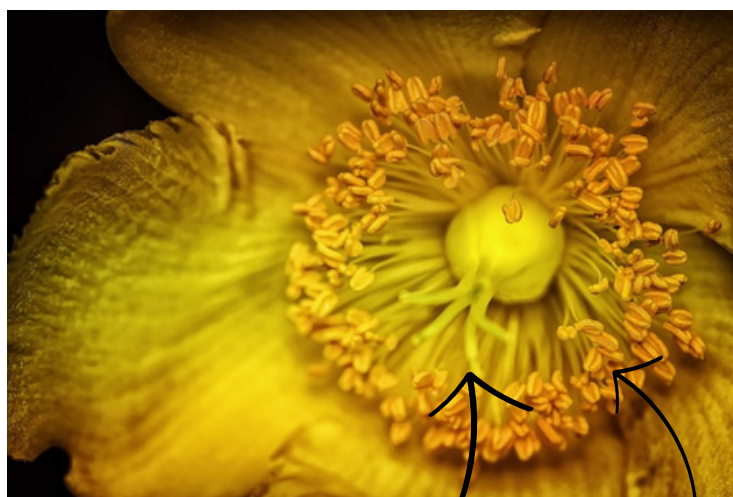


Image libre de droit sur pixabay

Pistil composé de 4 carpelles :
Organe femelle !

Étamines :
Organe mâle !

Ah, la pollinisation ! Derrière ce terme si souvent entendu, savez-vous vraiment ce qui se cache ? En attendant l'arrivée du printemps, testons nos connaissances :

1. Qui sont ces fameux pollinisateurs (1 réponse) ?

- a) Uniquement les abeilles domestiques utilisées par les apiculteurs.
- b) Abeilles sauvages, papillons, mouches, coléoptères, fourmis, ...
- c) Tous les insectes qui vivent sur les plantes – insectes floricoles.
- d) Seulement les insectes qui fabriquent du miel.

2. Que transportent les pollinisateurs au juste (2 réponses) ?

- a) Du pollen dont ils mangent une partie car il est sucré.
- b) De la sève entre les feuilles et les fleurs.
- c) Du pollen récupéré involontairement sur les étamines (donc mâles) vers le pistil.
- d) Des graines déjà formées pour aider la plante à se reproduire.

3. Qu'est-ce donc que le nectar (2 réponses) ?

- a) Le nectar est une solution concentrée en sucres qui répond au besoin énergétique des pollinisateurs.
- b) Il s'agit d'une substance sécrétée par certaines fleurs dans des organes appelés nectaires.
- c) Une odeur particulièrement attrayante produite par la fleur pour attirer les insectes.
- d) Tout comme le pollen, il est transporté d'une fleur à une autre pour permettre la fécondation.

4. Quels stratagèmes sont véridiques (3 réponses) ?

- a) *Rafflesia arnoldii*, la plus grande fleur du monde dégage une odeur de décomposition afin d'attirer les mouches.
- b) L'ophrys papillon se fait passer pour un papillon femelle.
- c) La fleur de marronnier change de couleur quand elle a été butinée pour éviter à l'insecte un déplacement inutile!
- d) Le muflier sécrète un nectar plus sucré au bourdonnement de son pollinisateur.

5. Toutes les plantes utilisent-elles la même stratégie (3 réponses) ?

- a) Non, certaines plantes préfèrent confier au vent le transport de leur précieux pollen...
- b) Non, les plantes ont co-évolué avec leur pollinisateur pour les attirer à coup sûr en développant différentes astuces. Il arrive souvent qu'un insecte dépende d'une seule plante.
- c) Oui, car les insectes ont une préférence pour les mêmes fleurs.
- d) Non, certaines préfèrent faire l'économie d'une production de nectar et se déguiser en insecte femelle pour attirer les insectes mâles.

6. Les fleurs hermaphrodites peuvent-elles donc se reproduire toutes seules (2 réponses) ?

- a) Oui, toutes les fleurs hermaphrodites s'autofécondent.
- b) Dans leur ingéniosité, les fleurs ont également développé des stratagèmes pour éviter l'autopollinisation telle une maturation différenciée des organes mâles et femelles par exemple.
- c) L'autopollinisation reste une option en cas d'absence de pollinisateurs ou de plantes de la même espèce.
- d) Oui si la fleur est assez grande.





Réponses commentées :

1b : Les pollinisateurs sont l'ensemble des animaux qui à l'occasion de leurs déplacements transportent des grains de pollen issus des étamines mâles d'une fleur vers le pistil femelle d'une autre fleur. Les insectes pollinisent 80% des plantes à fleurs.

2a et c : Le pollen contient des protéines, des sels minéraux, du gras et de 25 à 50% de sucres. Les insectes qui s'en nourrissent ou viennent chercher du nectar s'en recouvrent involontairement.

3a et b : Le nectar est un sirop de sucre plus ou moins concentré qui contient également de l'eau, des protéines, des vitamines et des arômes. Indispensable pour l'insecte qui ne sait fabriquer lui-même sa nourriture contrairement aux végétaux.

4a, c et d : L'ophrys papillon n'existe pas mais les ophrys, telle l'ophrys abeille, sont

caractérisées par l'imitation du corps de leur pollinisateur femelle afin de provoquer des pseudo-copulations par les mâles...opportunité de lui déverser un peu de pollen!

5 a, b et d : 90% des plantes à fleurs sont pollinisées par des insectes. Elles ne cherchent donc pas à séduire leurs congénères mais bel et bien les insectes ! Et pour cela de multiples stratégies sont en place...

D'autres, essentiellement des arbres et des arbustes, se font polliniser par le vent. Les fleurs petites et sans pétales regroupées en chatons n'ont plus besoin d'être attractives...

6a et c : Malheureusement, du fait du déclin des insectes, on observe une augmentation de l'autofécondation. Solution qui ne permet pas le renouvellement génétique nécessaire pour s'adapter à un environnement.

QUELQUES IDÉES DE SORTIES ET ANIMATIONS GRAND PUBLIC EN 2026

Conférence "chaud devant ça pollinise" (dès 10 ans)

Venez découvrir la sexualité décomplexée des végétaux !

Jeudi 12 février 2026 - de 18h00 à 19h30
à Fontaine-Saint-Lucien

Sortie nocturne "Le ballet des chauves - souris"

Le temps d'une soirée, démystifions ces idées préconçues et partons à la rencontre de ces petites créatures.

Jeudi 30 avril 2026 - de 20h à 22h
Bailleul - sur - Thérain



Visite de la cavité de Saint-Martin-le-Noeud et découverte de ses enjeux (dès 7 ans)

La cavité du Larris - Millet, classée site Natura 2000 ouvre ses portes pour découvrir les richesses méconnues et les enjeux de cette ancienne carrière.

Samedi 29 août 2026 - 2 départs : 10h et 14h
Saint-Martin-le-Noeud



Sortie nocturne "La nuit internationale de la chauve-souris"

Le temps d'une soirée, démystifions ces idées préconçues et partons à la rencontre de ces petites créatures.

Samedi 29 août 2026 - de 19h30 à 21h30
Saint - Martin - le -Noeud

Les sorties et animations sont GRATUITES et font l'objet d'une inscription obligatoire (places limitées) à : natura2000@beauvaisis.fr

Ces événements sont cofinancés par le Fonds européen agricole pour le développement rural.
L'Europe investit dans les zones rurales.



Projet cofinancé par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Vous avez des questions ou vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ?

Contactez-nous : Service Natura 2000 - Annexe de Bresles - 20 bis avenue de la libération 60510 Bresles

natura2000@beauvaisis.fr - 03.44.15.67.55